

ABONNEMENT

Saumur :

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

Poste :

Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR.  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	30
Réclames, — . . . . .	30
Fautes diverses, — . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 AVRIL

NOS CONSEILS GÉNÉRAUX

Jusqu'à ce jour, dix-sept conseils généraux ont été saisis d'un vœu en faveur du maintien des sous-préfectures ou de certaines sous-préfectures intéressant certaine assemblée départementale. Ce sont les conseils généraux réunis à Orléans, Tarbes, Amiens, Charleville, Grenoble, Rodez, Angoulême, Bar-le-Duc, Gap, Albi, Toulouse, Digne, Épinal, Montauban, Bordeaux, Mézières, Alençon.

Le conseil général de la Nièvre a émis à l'unanimité de ses 22 membres présents un vœu favorable à la suppression totale des sous-préfectures et hostile à la suppression partielle. Plusieurs conseils généraux n'ont pas été saisis de la question.

Il ne semble donc pas que la consultation de nos assemblées départementales sur le maintien ou la suppression des sous-préfectures, malgré l'invitation indirecte faite aux préfets par une note spéciale du ministre de l'intérieur, puisse offrir quelque intérêt, encore moins peser sur la détermination du Parlement. Cette consultation n'a point la valeur d'une manifestation spontanée, n'offre pas un caractère d'autorité suffisant : il eût fallu, pour que le ministère puisse se prévaloir des vœux des conseils généraux, un accord à peu près unanime.

Or, le parti républicain semble profondément divisé sur ce point comme sur tant d'autres. En réalité, il n'y attacherait pas grande importance s'il ne s'agissait du sacrifice de quelques agents électoraux.

Nous eussions préféré, à des consultations superflues sur le maintien des sous-préfets, une consultation générale sérieuse, approfondie de nos assemblées départementales sur la situation budgétaire. Cette consultation convient mieux aux conseils généraux, au courant des lourdes charges que les budgets communaux et départementaux font peser sur les contribuables ; ils peu-

vent apprécier les besoins du pays et exprimer des vœux d'une juste portée pour l'amélioration de nos finances.

Un seul conseil général, celui de la Vienne, a manifesté le désir que « le budget de 1888 soit réglé en équilibre sans impôts nouveaux ni emprunts ». Il est vrai que ce vœu émane de conseillers conservateurs. A défaut de cette préoccupation supérieure des intérêts matériels et financiers du pays, certaines assemblées départementales nous ont offert le spectacle de scandaleux débats. Simples querelles de famille entre républicains. A Carcassonne, le conseiller socialiste, invalidé par le conseil d'État, s'est présenté dans la salle des séances et ne s'est retiré qu'après notification officielle de son invalidation signifiée publiquement par le préfet et invitation formelle du président. A Bourges, le scandale a été plus retentissant. Sommé par le président de quitter la salle des séances, après un vote du conseil corroborant inutilement la décision légale, le conseiller socialiste Baudin, privé de ses droits électoraux par une condamnation à deux mois de prison, a déclaré qu'il ne céderait que devant la force. Il a fallu l'intervention du commissaire central pour faire respecter la loi.

Le lendemain, renouvellement du scandale. « Je cède à la force, a déclaré le conseiller républicain en s'adressant à ses corréligionnaires républicains, mais votre acte est digne des mauvais jours de l'Empire. »

Le conseil général de l'Oise nous a offert un spectacle plus réconfortant. Il a rappelé au sentiment de l'équité et au respect des convenances, par un ordre du jour sévère, le représentant de l'administration préfectorale. Quatre conseillers généraux avaient été délégués pour faire partie du conseil départemental de l'instruction publique. Sans souci de ce mandat confié par les représentants du suffrage universel, le préfet avait omis de porter sur les listes de la délégation de son canton l'un de ces membres. Le conseil a relevé vertement cette offense faite à l'un de ses membres. Le

préfet a protesté en rejetant la faute sur le service de l'instruction publique.

La leçon n'en a pas moins été donnée à l'administration républicaine : elle lui apprendra à mieux respecter la volonté du suffrage universel. EDMOND ROBERT.

LE PIÈGE COLONIAL

M. de Rochefort, dans l'*Intransigeant*, informe les députés et ministres qui se sont rendus en Algérie dans le but d'étudier les besoins de notre colonie algérienne, qu'ils sont tombés dans un piège tendu par Jules Ferry. Cette excursion est, en réalité, une sorte de glorification de la politique coloniale.

Le coup a été monté par Ferry lui-même, dit M. de Rochefort, de concert avec les députés algériens qu'il avait attachés à sa fortune. Il est évident que si l'on avait proposé aux membres du Parlement de prendre le paquebot qui fait le service entre la France et le Tonkin, ils auraient immédiatement déclaré qu'ils n'avaient aucune envie de suivre Paul Bert dans la tombe.

C'est pourquoi, au lieu de leur offrir l'Indo-Chine, qu'ils auraient refusée à l'unanimité, les ferrystes se sont contentés de les introduire dans les villes du littoral africain, en leur donnant à entendre qu'entre l'Asie et l'Afrique il n'y avait de différence que sur les mappemondes, et que Constantine ressemblait, à s'y tromper, à Lang-Son.

C'est sans doute en partant de ce principe que, dans tous les banquets officiels, on porte des toasts à « l'expansion de la France au dehors ». Car, aujourd'hui, ce mot déshonoré : « politique coloniale », a été remplacé par celui d'« expansion au dehors ».

Quand il sera usé, on en fabriquera un autre, qui aura exactement le même sens, mais qui résonnera moins désagréablement aux oreilles des électeurs et surtout des contribuables.

Le coup est donc celui-ci : faire croire au bon peuple que parce qu'il y a en Algérie de très belles oranges, des dattes exquises et

des légumes qui nous permettent de manger des petits pois nouveaux au mois de février, le ministère présidé par Ferry a patriotiquement agi en mettant nos coffres à sec pour une expédition au Tonkin où l'on arrive non au bout de vingt-six heures, mais après une traversée d'un mois et demi ; où, au lieu de primeurs, on récolte le choléra ; où, enfin, loin de pouvoir aller chercher la santé comme en Afrique, on est sûr de trouver la mort.

Ce parallèle ne tient pas debout ; mais les opportunistes ne raisonnent pas : ils empochent. Ils se disent que si, en voyant les chemins de fer algériens, les députés et les ministres se laissent imposer des chemins de fer tonkinois, peut-être les débris de la bande à Ferry pourraient-ils y pêcher quelques concessions, grâce auxquelles il y aurait encore quelques beaux jours pour l'opportunisme.

Le malheur est que si quelque chose écrase le Tonkin, c'est surtout l'exemple de l'Algérie. Voilà près de cinquante-sept ans que nous possédons ce magnifique territoire, dont la richesse et la salubrité sont sans égales. Tout invitait les Français à y aller, s'installer en masse et à s'y livrer à une culture dont le rendement était certain. Eh bien ! cette brillante colonie, après plus d'un demi-siècle d'occupation, ne se suffit pas encore à elle-même et réclame tous les jours des bras qui lui font défaut et des colons qui n'y viennent pas.

Comment ! les émigrants n'auraient qu'une enjambée à risquer pour aller vivre à l'abri des tracasseries, dans un pays superbe ; et quand ils mettent si peu d'empressement à s'y rendre, vous vous imaginez qu'ils vont s'aventurer dans les mers de Chine, pour s'établir dans des rizières qui deviennent en été des foyers d'infection et d'où n'arrivent en France que des bulletins de décès et des cercueils !

Mais si nous voulions quitter la France, devenue inhospitalière, nous n'aurions pas besoin de le faire au moyen d'une traversée de près de deux mois, quand nous obtiendrions des résultats infiniment plus beaux

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA COMTESSE MADELEINE

PAR M. DU CAMPFRANC

Alors la figure pâle, avec un pli nerveux au coin des lèvres, qui tenait tout à la fois du rire ironique et du sanglot, elle lut lentement, ligne après ligne :

« Berlin, 21 décembre 18... »

« Mon cher fils,

« Je viens de faire déposer chez mon banquier une somme de cent mille francs, elle est à votre disposition ; si elle est insuffisante, vous n'avez qu'à me le dire, et, bien volontiers, je pourrais à tout ce qui vous sera utile.

« Que je suis heureuse, mon très cher Herbert : votre raison renaît et vous commencez à reconnaître la sagesse de mes conseils. Dieu soit loué ! vous avez enfin discerné les trames que, depuis si longtemps, je vous pointais du doigt.

« Allons, courage, énergie. Il ne s'agit pas de dénouer lentement une alliance indigne de votre rang. Point de ménagements avec l'intrigante ; il faut rompre, et le plus tôt sera le mieux.

« Surtout, n'écoutez point votre cœur ; il s'exalte trop aisément et il a toujours été malhabile

« à vous conseiller ; mais dites-vous que l'amour de cette lectrice vous ruine, mon cher enfant.

« Elle prétend vous aimer. Triste amour, que le sien ; amour égoïste qui n'a pas craint de vous

« priver d'un héritage superbe. Cette femme vous tue en vous aimant ; car, est-ce vivre que

« de végéter misérablement dans un pavillon de chasse ? Prenez donc une courageuse et décisive

« initiative résolutive. Rompez vos liens. Rappelez-vous qu'entre sa race et la nôtre, il y a un

« demi-siècle de haine... Française et Prussien !... Quelle monstrueuse alliance ! Et votre rejeton,

« quel est-il ? Un être étioilé, chétif, qui n'a jamais pu reprendre à la santé depuis sa chute. Je le

« crois bien. Comment pourrait-il guérir ? Quel sang coule dans ses veines ? Du sang français,

« du sang le plus pauvre... »

« Enfin, oublions nos malheurs pour porter nos yeux sur un plus riant avenir. Tout n'est pas

« désespéré, car les lois si sages de notre pays permettent le divorce, et les cas où la sentence

« peut être prononcée sont nombreux. Je les ai si longuement étudiés que je puis tous vous les énumérer : Infidélité de la part d'un des

« conjoints, sévices, habitudes d'intempérance, folie, maladies incurables, incompatibilité d'humeur... Arrêtons-nous ici : il est évident

« qu'une Française et un Prussien ne peuvent s'entendre.

« Et maintenant, quand vous serez délivré de vos entraves. Ah ! mon cher Herbert, je sais un

« cœur clémente qui ne refusera pas de vous pardonner. Je viens de passer tout un mois à

« Bergenthall, votre souvenir y est toujours vivant.

« Vous y aviez fait une profonde impression.

« Charlotte, depuis votre folie, est triste, elle languit, elle refuse obstinément tous les partis

« qui se présentent. Vous irez implorer à genoux votre pardon, vous mettez votre égarement sur

« le compte des habiles manœuvres de l'intrigante, et je gage qu'à Bergenthall, on fêtera le

« retour du prodige. »

« Lorsque Madeleine eut achevé cette lettre, elle tomba raidie sur la mousse du sentier, complètement inanimée.

« Peu après, la fraîcheur du sol et le vent glacé lui ayant, en passant sur son front, rendu la faculté de souffrir, elle ouvrit les paupières et se souvint.

« Alors, éperdue, elle se leva, sentant son cœur dans un étai : son mari et sa cruelle belle-mère s'étaient rapprochés. La vindicative Prussienne conseillait le divorce à son fils ?

« Était-ce vrai ?... Était-ce possible ?... Divorcer ! On allait la chasser comme une intrigante ! La chasser !... Elle, la femme jadis aimée !

« Elle s'était machinalement adossée au tronc d'un hêtre.

« Elle appuya sa tête sur l'écorce satinée, et laissa ses yeux errer dans l'espace.

« Les feuilles jaunies continuaient leur valse de mort, et le vent glacé se plaçait toujours, en tordant la futaie dépouillée.

« La chasser !

« Son souvenir remontait les années anciennes, et elle se rappelait les bois de Bergenthall, le château de la Wartbourg, et la voix si chaude et si tendre du lieutenant Herbert, qui lui disait alors avec une effusion où il y avait, croyait-elle, le dévouement, l'affection d'une existence entière : Je vous aime...

« Oh ! je vous aime !

« Et maintenant ?

« On allait la chasser !... On disait au comte Herbert : l'amour de cette lectrice est un amour égoïste qui vous a privé d'un splendide héritage.

« Cette femme vous tue en vous aimant, car, est-ce vivre que de végéter misérablement dans un pavillon de chasse ?

« Elle joignait les mains, laissant couler ses larmes sans chercher à les retenir.

« Voilà donc pourquoi son mari était redevenu joyeux ?

« Pourquoi des sommes considérables avaient afflué au pauvre logis ? C'est qu'il s'était rapproché de sa mère, et sa mère avait calomnié l'intrigante.

avec un voyage d'un peu plus de vingt-quatre heures.  
L'Algérie ne justifie pas le Tonkin : elle le condamne.

## UNE GRAVE AFFAIRE

M. Schnebelle, commissaire spécial de la gare de Pagny-sur-Moselle, a été arrêté avant-hier à la frontière allemande et conduit à Metz par la gendarmerie.

On ignore les motifs de son arrestation. Le *Metzer Zeitung* prétend qu'elle se rattache à l'agitation de la Ligue des patriotes, ce qui est absolument faux.

Cette arrestation et les circonstances qui l'ont accompagnée causent à Metz et à Nancy la plus vive émotion.

A cette occasion, un négociant de Pagny-sur-Moselle a adressé à la France la dépêche suivante :

« J'ai à vous signaler un nouveau guet-apens des Allemands. La surexcitation est grande en ce moment à Pagny. Le commissaire de police d'Ars-sur-Moselle (Alsace-Lorraine) avait écrit plusieurs lettres à M. Schnebelle, inspecteur de police des chemins de fer, à Pagny-sur-Moselle. On le pria de venir à la frontière pour une communication importante. M. Schnebelle s'y rendit dans l'après-midi de mercredi.

» A peine était-il arrivé sur le territoire soumis à la domination allemande que deux gendarmes déguisés qui accompagnaient le commissaire se jetèrent sur notre compatriote.

» Malgré une vive résistance, ils parvinrent à lui mettre les menottes. Puis on le conduisit à Metz sous bonne escorte. D'après des ouvriers qui travaillaient dans les vignes, il y eut une lutte des plus vives, et les Prussiens eurent grand mal à maîtriser M. Schnebelle qui est très vigoureux.

» Ici, nous sommes plus calmes que partout ailleurs peut-être. Cependant notre patience se lasse ; nous en arrivons à nous demander à quoi pensent nos gouvernants pour laisser de pareils actes impunis.

» A quatre heures, il a été conduit à Metz, où il a subi un interrogatoire aussitôt son arrivée.

» De Metz, il a été emmené à Erzeintung. »

« Cette arrestation, écrit la feuille de M. Wilson, ne peut manquer de provoquer de la part du Gouvernement français une demande d'explication immédiate.

» Que le cabinet de Berlin expulse de l'Alsace-Lorraine de malheureux annexés dont le crime est d'avoir gardé un cœur trop français, la France en souffre, mais elle n'a pas le droit de protester officiellement. L'Allemagne, en vertu des traités, est chez elle en Alsace-Lorraine.

» Mais qu'un fonctionnaire français soit attiré sur le territoire allemand, appréhendé au corps et jeté en prison, voilà ce que rien ne saurait permettre et ce que le Gouvernement français ne peut tolérer sans protester au nom du droit des gens, du respect des

traités et de l'honneur même de la France et de la République.

» C'est seulement sur les champs de bataille que la force prime le droit. Ce n'est pas en pleine paix et en face du monde civilisé. »

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### RUMEURS ALARMISTES

Des bruits inquiétants ont été répandus, mercredi soir, à la suite d'un article du journal *Paris*. Ce journal publiait le texte d'une carte postale qui avait été adressée de Berlin à son rédacteur en chef.

Il est dit que l'armée allemande a été augmentée de 45,000 hommes et qu'on a fait de plus une levée extraordinaire de 40,000.

Nous croyons savoir qu'une carte postale semblable a été adressée au ministre de la guerre.

Le duc et la duchesse de Montpensier arriveront aujourd'hui à Madrid par le train rapide, venant de Lisbonne. Madame la Comtesse de Paris arrivera seulement dimanche. Elle repartira mardi pour Paris avec ses enfants et le duc de Montpensier.

### LES ACTEURS DÉCORÉS

M. Georges d'Heylli communique, à propos d'un fait récent, un document qu'il est bon de reproduire et de garder dans ses Archives, quand on s'occupe avec passion des questions théâtrales : c'est la liste des artistes appartenant ou ayant appartenu au théâtre, décorés de la Légion d'Honneur depuis 1849.

10 décembre 1849. — Marly (Jean-Baptiste), maire de Charenton (artiste de la Gaîté).

10 août 1861. — Masset (Nicolas-Jean-Jacques), professeur au Conservatoire (ancien chanteur de l'Opéra-Comique et de l'Opéra).

4 août 1864. — Samson (Joseph-Isidore), professeur au Conservatoire (ancien sociétaire de la Comédie-Française).

14 août 1865. — Duprez (Gilbert-Louis), professeur de chant (ancien ténor de l'Opéra).

4 août 1869. — Levasseur (Nicolas-Prospère), professeur au Conservatoire (ancien chanteur de l'Opéra).

25 janvier 1874. — Seveste (Didier-Jules), carabinier aux Carabiniers-Parisiens, mort le 31 janvier suivant, des suites d'une blessure reçue à Buzenval (pensionnaire de la Comédie-Française).

5 août 1872. — Régnier de la Brière (François-Joseph-Philoclès), professeur au Conservatoire (sociétaire retraité de la Comédie-Française).

13 juillet 1880. — Obin (Louis-Henri), professeur au Conservatoire (ancien chanteur à l'Opéra).

4 août 1881. — Got (François-Jules-Edmond), professeur au Conservatoire (so-

ciétaire de la Comédie-Française en exercice).

30 décembre 1881. — Faure (Jean-Baptiste), ancien professeur au Conservatoire (ancien artiste de l'Opéra).

13 juillet 1882. — Mocker (Toussaint-Eugène-Ernest), professeur au Conservatoire (ancien chanteur à l'Opéra-Comique).

4 mai 1883. — Delaunay (Louis-Arsène), sociétaire de la Comédie-Française.

9 juillet 1886. — Gailhard (Pierre), directeur de la scène à l'Opéra (ancien chanteur de l'Opéra-Comique et de l'Opéra).

9 juillet 1886. — Parfouru (Paul-Désiré, dit *Porel*), directeur de l'Odéon (ancien artiste du Gymnase et de l'Odéon).

29 mars 1887. — Febvre (Frédéric), vice-président d'une société de bienfaisance à Londres (sociétaire de la Comédie-Française).

## LE CRIME DE LA RUE MONTAIGNE

Il paraît que le véritable Geissler est retrouvé : il s'appelle de son vrai nom Guttentag.

Guttentag est né à Breslau ; il est fils d'un agent de change ; il appartient à une famille honorable et dans une situation aisée. Il se conduisit fort mal depuis son enfance et fait le désespoir de ses parents. Au mois de février dernier, son père, irrité contre lui à cause de ses fredaines, lui signifia de quitter la maison paternelle. Il partit alors pour une destination inconnue de sa famille. Sa mère tomba malade de chagrin. On ne sait pas encore comment il a pu se rendre à Paris.

Avant de s'éloigner, il acheta à Breslau la fameuse valise chez un marchand de coffres, et les chemises et les chaussettes marquées G. G. chez un chemisier nommé Lesziner. Il avait très peu d'argent.

A Paris, abandonné des siens, il se jeta dans la Seine après sa sortie de l'hôtel Cayeux. Des agents le repêchèrent et il fut conduit à Mazas. Il écrivit alors à ses parents, qui firent des démarches pour qu'il fût relâché et dirigé sur l'Amérique, mais il fut gardé à Mazas.

Toutes les personnes interrogées déclarent que Guttentag ne peut pas avoir commis le crime de la rue Montaigne.

On a dit que Guttentag, le faux Geissler arrêté le 22 mars, avait été condamné à un mois de prison.

C'est une erreur, Guttentag n'avait pas encore été jugé, il était en prévention à Mazas, cellule numéro 17, et a passé en jugement avant-hier, 20 avril, devant les juges de la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, présidée par M. Delagorgue, qui a prononcé son acquittement.

Ainsi donc, si M. Goron n'avait pas envoyé la dépêche en question, Guttentag, le complice de Pranzini, serait maintenant en liberté.

Pranzini a été confronté hier avec Guttentag dans le cabinet de M. Guillot, juge d'instruction. Tous deux ont déclaré ne s'être jamais connus l'un l'autre.

L'instruction a définitivement établi que Guttentag est bien le voyageur de l'hôtel Cayeux.

La police explique qu'il a pu être gardé si longtemps à Mazas sans que personne se doutât qu'il était le Geissler recherché par ce fait que le signalement donné de ce dernier par la caissière de l'hôtel n'est pas exactement celui de Guttentag.

Ce dernier n'est pas petit et maigre, il est au contraire assez grand ; sa taille mesure 1 m. 70 et il est d'une corpulence assez forte.

Son visage, presque glabre, est fortement basané ; il a une petite moustache brune à peine marquée et le front très proéminent.

Il a établi qu'il n'avait pris aucune part au triple assassinat de la rue Montaigne.

A la suite de l'interrogatoire qu'il lui a fait subir, M. Guillot a acquis la conviction que Guttentag ne jouit pas de la plénitude de ses facultés intellectuelles.

## ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE. — On lit dans le *Volksfreund*, organe catholique :

« Que va-t-on faire avec nous ? Nous ne le savons pas ; mais la lumière doit se faire bientôt, et le Reichstag sera saisi d'une loi pour faire de l'ordre dans le pays d'em-

pire. Nous attendrons avec patience qu'elle vienne.

ITALIE. — La Chambre italienne est saisie du projet ministériel tendant à relever le droit sur les blés étrangers.

Le droit proposé serait de 3 fr., au lieu de 4 fr. 20 par 100 kilos.

ALLEMAGNE. — Trente agents de la police d'Allona, faubourg de Hambourg, faisaient une descente dans une auberge mal fameuse pour rechercher quelques criminels qui s'étaient dérobés jusqu'à présent à toutes les poursuites.

Tout à coup le cri : « Sus à la police ! » s'est fait entendre, et au même instant la canaille, forte d'environ 200 individus, armés de chaises, de couteaux, de bouteilles, s'est ruée sur les agents et les a chassés hors du local et poursuivis dans la rue, où la rixe s'est continuée. La police, renforcée par un grand nombre d'agents, a fait usage de l'arme blanche et refoulé les assaillants. Cent vingt et une arrestations ont été opérées.

Voici quelques détails au sujet des canons monstres qui se fondent, en ce moment, à l'usine Krupp d'Essen.

Ce nouveau modèle pèse 130,000 kilos ; la longueur est de 53 pieds. Il peut recevoir deux sortes de projectiles en acier : l'un a un peu moins de quatre pieds de longueur, et pèse 815 kilos ; l'autre a cinq pieds de long, et pèse 1,457 kilos. Le chargement de poudre consiste en 534 kilos de poudre prismatique brune.

Le premier projectile a une vitesse initiale de 2,414 pieds par seconde ; le plus lourd a une vitesse initiale de 2,099 pieds.

Le plus petit des projectiles traverse une plaque d'acier épaisse de 414 centimètres.

M. Krupp a l'intention de fondre un canon de 150 tonnes ; le projectile pèsera 4,500 kilos et aura six pieds de long.

Le capitaine d'artillerie chargé de surveiller les expériences disait que ces engins monstres étonneront l'Europe et écraseront tous les ennemis de l'Allemagne.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 avril.

Les cours sont en légère réaction : 3 0/0, 81.05, 4 1/2 0/0, 109.87.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,375. Les obligations foncières et communales des diverses séries sont l'objet de demandes nombreuses et suivies.

La Société Générale maintient fermement son cours de 488.75.

La Banque d'Escompte est bien tenue à 471, il faut s'attendre à une cote plus élevée.

Pas de variations sur les cours de l'action des Dépôts et Comptes Courants stationnaires à 605.

La compagnie l'Abeille-Vie vient d'inaugurer sous le nom de Placement dotal une très intéressante combinaison. C'est encore ce que l'on a trouvé de plus ingénieux, pour constituer, dans les meilleures conditions possibles, une dot pour les enfants.

L'action Saphire fait prime de 7 fr. Cependant on peut encore l'obtenir au pair de 25 fr. en s'adressant à la Société Parisienne de Crédit et de Commission, 22, rue Lepeletier.

Les Polices A B de l'Assurance Financière ont eu un bon courant d'affaires ; ces titres sont recherchés par les petits capitalistes en raison de la modicité de son prix d'achat et des garanties sérieuses données aux porteurs. L'intérêt annuel est du reste fort rémunérateur à 5 0/0.

On a traité l'action de Panama à 406. La certitude acquise de l'achèvement du canal au temps voulu va donner à ces titres une plus-value sérieuse et prochaine.

Le marché de nos chemins de fer est ferme.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

#### Notre Concours Musical

Nous rappelons aux sociétés que les adhésions au concours de Saumur doivent être adressées avant le 1<sup>er</sup> mai.

Par une fautive interprétation de l'article 29 du règlement concernant le concours d'honneur, quelques sociétés croient que cette épreuve doit avoir lieu entre les orchestres, harmonies et fanfares. C'est absolument inadmissible et, fort heureusement, il n'y a pas encore de comités d'organisation qui aient cherché à introduire ce système impraticable.

Donc, l'épreuve du concours d'honneur de Saumur comportera, pour chacune des

Peu à peu la diffamation, comme un poison lent, avait produit son effet de mort, et le cœur de son mari, ce cœur qui aurait dû battre toujours avec le sien, s'était assoupi, puis il avait cessé de battre ; l'amour était anéanti. Comme elle avait habilement mené cette campagne de haine, la cruelle douairière ! Elle avait tracé son chemin dans l'ombre, comme les rongeurs ; elle avait mis à profit la déception de son fils ; elle avait attisé son mécontentement, elle avait parlé d'intrigue... Elle, une intrigante, Madeleine ! Elle, une habile ! O cruelle calomnie !

Un pli d'amer désenchantement se marquait aux lèvres de la pauvre femme. Ses larmes avaient cessé de couler, mais elle inclinait la tête, se sentant vaincue à l'avance. Ah ! elle avait eu tort de dédaigner son ennemie. Comme elle aurait dû rester sur la brèche, toujours, toujours... opposer l'influence de sa beauté et de sa tendresse à l'influence despotique de la douairière. Si elle avait été coquette, si elle avait été habile, comme on le disait, elle eût su garder le cœur de son mari. Oh ! non, elle n'avait pas été habile ; elle l'avait aimé simplement, loyalement, ardemment.

Puis, tout à coup, un éclair passa dans les yeux de Madeleine ; elle releva la tête et ses mains se crispèrent.

— Et si je me défendais ? Si je plaidais ? Certes, je n'ai pas démerité. La justice serait pour moi !

Alors elle sourit avec amertume.

La justice est-elle de ce monde ? La justice donnerait raison au grand seigneur et accablerait, sans doute, la pauvre lectrice sans fortune et sans noblesse. Le divorce est si facile en Prusse : on n'aime plus une femme ; on la jette à l'oubli. Elle secouait la tête et les sanglots lui revenaient.

— Me défendre, balbutia-t-elle d'une voix faible, me défendre ! Oh ! non, j'ai trop d'orgueil pour m'imposer... Il ne veut plus de moi... Je partirai, je partirai avec mon pauvre enfant... Et pourtant... je l'aime encore...

Elle joignit de nouveau les mains, et murmura d'un accent mêlé de larmes.

— Oh ! s'en aller loin, bien loin, pour toujours ; ne plus revoir ni elle, ni lui... jamais, puisqu'il ne m'aime plus !...

Elle demeura longtemps les yeux perdus sur l'horizon lointain. Le vent déchaînait, sans se lasser, ses rafales sous le ciel sombre, un hurlement violent et monotone passait sur les cimes centenaire, comme les sanglots de cette bise désespérée qui n'a pas de home et vague éternellement dans l'infini.

(A suivre.)

trois sections désignées au règlement, trois catégories bien distinctes :

Orphéons ;  
Harmonies ;  
Fanfares.  
En dehors des couronnes, palmes, médailles d'or et de vermeil, des primes en espèces seront décernées au concours d'honneur.

Voici, à peu de chose près, le programme que la commission a tracé :

Le samedi 2 juillet, à 9 heures du soir, grande retraite aux flambeaux par les trois musiques de la ville, avec le gracieux concours de l'École de cavalerie et les sapeurs-pompier.

Le dimanche matin, à 10 heures, concours des musiques scolaires.

À 4 heures, réception, avenue de la gare d'Orléans, de toutes les sociétés et défilé dans la ville. L'itinéraire sera indiqué ultérieurement.

À 3 heures, concours d'exécution. Les orphéons au Théâtre, les musiques d'harmonie et les fanfares à l'École de cavalerie où des manèges seront mis gracieusement à la disposition de la commission.

Le soir, à 8 heures 1/2, grand festival sur la carrière du Carrousel de l'École de cavalerie.

Le lundi à huit heures, concours de lecture à vue ; à 10 heures, concours de soli ; à 3 heures, concours d'honneur et, ensuite, distribution des récompenses.

Le concours de Saumur est entré dans une bonne voie, les adhésions arrivent et il est facile de prévoir que la fête musicale sera splendide, étant données toutes les mesures qui ont été prises et que nous avons énumérées dernièrement.

La commission d'organisation et la population saumuroise réservent un accueil charmant et sympathique à toutes les sociétés qui viendront à Saumur les 3 et 4 juillet.

M. Perreau, secrétaire du concours musical à la mairie de Saumur, reçoit toute la correspondance ainsi que les adhésions.

#### FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Dimanche 24 avril. — Assemblée de Saint-Florent ; — assemblée de Montsoreau, fête avec le concours de la musique de Turquant.

Dimanche 1<sup>er</sup> mai. — Assemblée de la Croix-Verte.

Dimanche 24 avril, une cavalcade aura lieu à Richelieu (Indre-et-Loire).

Les travaux du pont de Rochefort-sur-Loire ont été adjugés à MM. Le Brun, Pillé et Dayd, de Creil (Oise), pour la somme de 424,880 fr.

Le grand pont sur la Loire aura quatre travées centrales de 52<sup>m</sup>,87 d'ouverture et deux travées de rives de 43<sup>m</sup>,54 ; le pont sur la boire de la Guillemette aura deux travées de 41<sup>m</sup>,34 d'ouverture.

M. Martin, de Savennières, a été déclaré adjudicataire des travaux accessoires. Les travaux vont commencer dans quelques mois.

Le Conseil général de Maine-et-Loire a émis le vœu que la Compagnie d'Orléans délivrât, à Angers, des billets aller et retour pour les gares situées entre la Possonnière et Cholet.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil général de Maine-et-Loire, dans sa séance d'avant-hier, a approuvé la mise à l'enquête de l'avant-projet de la ligne de chemin de fer de Saumur à Cholet.

Le ministre des travaux publics vient d'approuver une convention passée entre la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest et la Compagnie des wagons-lits, et aux termes de laquelle les voyageurs de 2<sup>e</sup> classe pourront désormais prendre leurs repas, soit dans la salle à manger des voyageurs de 1<sup>re</sup> classe, soit dans une salle spéciale.

#### THÉRÈSA

L'illustre THÉRÈSA, que nous entendrons mercredi prochain 27 avril sur le théâtre de Saumur, est dans son genre, qu'elle ne tient que d'elle, qu'elle a créé, une artiste accomplie, inimitable. Nulle ne l'a égalée, nulle ne la surpassera dans l'art du « savoir dire ». Elle a ces émotions soudaines qui vous prennent le cœur. Un mot, un

geste, une idée patriotique, un sentiment mélancolique vous saisissent, vous empoignent ; vous avez entrevu « l'au delà ». Rien d'exagéré, rien de banal dans sa diction qui est un véritable chant, et l'on ne saurait se rendre compte, à moins d'y avoir assisté, de l'ampleur du geste, toujours approprié à la pensée du poète ou du parolier.

Voilà en résumé ce qu'ont écrit les journaux de Nantes, le 27 mars dernier, à la suite du grand Concert populaire pour lequel M<sup>me</sup> Thérèse avait été engagée. « Thérèse, ajoute le Phare de la Loire, excelle par le contraste des expressions les plus opposées. Après les Canaris Tyroliens, une de ses créations d'autrefois, à laquelle n'ont manqué ni les bis ni les rappels, le Bon Gîte, poésie de Déroulède, est venu mouiller bien des yeux ; on est resté confondu et charmé à la fois de cette opposition presque instantanée de cascades endia-blées et d'attendrissement dramatique, d'amour maternel, rendu à tirer les larmes. »

Le célèbre écrivain catholique, M. Veuillot lui-même, admirait le talent de Thérèse et ne dédaignait pas ses chansons. « Elles sont de celles, disait-il, que tous indistinctement peuvent entendre sans danger pour l'âme et sans risques pour les oreilles. »

Devant un pareil témoignage, toute hésitation doit disparaître : il ne reste plus qu'à s'incliner et à assister... en masse à la représentation de Thérèse. Comme jadis au Théâtre Comte, « la mère sans danger y conduira sa fille. »

#### COURSES DE NANTES

Les courses de Nantes auront lieu cette année les 18, 19 et 22 mai, sur l'hippodrome du Petit-Port.

#### LE PRIX DU PAIN

Nous trouvons dans l'Océan, de Brest, un petit calcul très commode pour établir les rapports entre le prix du pain et celui de la farine.

« En général, dit notre excellent confrère, il doit y avoir autant de sous dans le prix d'un pain de 12 livres qu'il y a de francs dans le prix des 100 kilos de farine, c'est-à-dire que les 100 kilos de farine coûtant 34 fr., les boulangers doivent vendre 34 sous le pain de 12 livres. »

Ce petit calcul, qui est à la portée de tous les consommateurs, permet de contrôler le prix du pain.

#### ORLÉANS.

Incendie des magasins à fourrages. — Samedi soir, vers dix heures, le feu s'est déclaré dans un des bâtiments des magasins à fourrages militaires, situé rue de Coulmiers, à l'angle de la place Dunois. L'alarme ayant été donnée, des détachements des 30<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> d'artillerie accoururent sur le lieu du sinistre, suivis d'une foule considérable d'habitants.

On se mit immédiatement à l'œuvre afin de préserver les autres bâtiments et de concentrer l'incendie dans son foyer.

Le bâtiment dans lequel l'incendie a pris naissance a été détruit, ainsi que ce qu'il contenait, savoir : 600 quintaux de paille, 5,000 quintaux de foin, marchandises assurées aux compagnies la Paternelle, le Phénix et la Clémentine.

Dimanche matin, le feu n'était pas encore éteint ; quatre pompes n'ont cessé de fonctionner une partie de la journée, manœuvrées par les détachements de pompiers, d'artilleurs et de soldats d'infanterie restés sur les lieux.

Les pertes totales s'élèveraient à 85,000 francs.

Une dépêche annonce que, dans la nuit de mercredi à jeudi, six maisons ont été détruites, à Orléans, par un incendie dont la cause est inconnue.

Les pertes sont considérables.

#### LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON A DINAN

On lit dans l'Union libérale de Dinan :

« M. le général Lafouge, commandant la 40<sup>e</sup> brigade de cavalerie, a passé samedi matin sa première revue. »

Il est arrivé à neuf heures précises sur le champ de manœuvres de Bel-Air, où le 42<sup>e</sup> hussards et le 24<sup>e</sup> dragons, à cheval, étaient rangés en bataille, sous le commandement de M. Moreau-Revel.

» M. le maréchal de Mac-Mahon, venu

en coupé avec sa fille, assistait à cette revue, mêlé aux spectateurs, qui, charmés de tant de modestie, se découvraient respectueusement sur son passage.

» Après le défilé, qui a eu lieu au trot, M. le général Lafouge, suivi des colonels et des officiers supérieurs des deux régiments, est allé le saluer au moment où, donnant le bras à M<sup>me</sup> la comtesse de Piennes, il regagnait sa voiture.

» Le maréchal a paru très touché de cette démarche, qui fait honneur à l'esprit militaire et au tact des chefs de la 40<sup>e</sup> brigade. »

ETRANGE HISTOIRE. — Il y a près de deux ans, le 9 septembre 1885, à la nuit, une fillette d'une dizaine d'années, vive, jolie et intelligente, se présentait à la ferme de M. Fontenay, cultivateur aux Noës, dans la commune de Spay (Sarthe). L'enfant raconta en pleurant qu'elle était Italienne, née à Modane, qu'elle faisait partie d'une troupe errante, et que, brisée de coups, privée de nourriture, elle s'était échappée. Elle demandait qu'on lui permit de rester et de travailler pour gagner sa vie.

L'honnête fermier n'hésita pas. Il s'adressa au maire de Spay, lequel lui fit avoir l'autorisation voulue. M. Fontenay s'attacha beaucoup à cette enfant. Quelle ne fut pas sa stupeur, il y a quelques jours, quand il vit arriver chez lui deux individus à mine patibulaire, qui se prétendaient cousins de la petite Thérèse Gallaciano et autorisés par sa famille à la reprendre. L'enfant, désolée, refusa de partir.

Son bienfaiteur avisa l'autorité supérieure, qui donna l'ordre de faire reconduire administrativement la petite Thérèse à Modane, son pays natal.

#### Nouvelles à la main.

Bobinard est doté d'une paire de pieds genre bateau-mouche.

— C'est quelquefois un avantage, disait-il l'autre jour, d'avoir des pieds comme ça...

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr... Ainsi, il y a six mois, un omnibus a passé sur les miens...

— Il les a écrasés...

— Pas du tout... C'est l'omnibus qui a versé!

Un barbier a pris pour enseigne une hirondelle aux ailes déployées.

— Ah ! ça vous étonne ? dit-il... Eh bien, moi, j'admire l'hirondelle...

— ???

— Parce que souvent elle rase la terre!

Bobinard est invité à dîner chez des amis.

La maîtresse de la maison, en lui adressant un gracieux sourire :

— Vous ne prenez pas de vin, cher monsieur ?

— Non, madame.

— Pourquoi donc ?

— Parce que, aujourd'hui, en fait de vin, on ne sert plus partout qu'une infecte drogue !

Il n'est pas de nature plus généreuse que celle de notre confrère L...

Lorsqu'un camarade lui dit :

— As-tu un cigare à me donner ?

Il répond gracieusement :

— Impossible, cher ami ; je n'ai que celui que j'allume en ce moment et un autre que je vais fumer immédiatement après.

UN MISSIONNAIRE protestant, après avoir souffert pendant de longues années de débilité nerveuse, d'affaiblissement, d'épuisement, d'impuissance et de tous les maux résultant de ce qu'on est convenu d'appeler les péchés de jeunesse, sans trouver dans l'emploi d'aucun remède connu le moindre soulagement, a fini par découvrir enfin, en voyageant à travers le Mexique, un remède très simple qui l'a guéri et sauvé d'une existence misérable, d'une mort prématurée.

Les personnes souffrant desdites maladies, qui enverront une enveloppe portant leur adresse à M. James Holland, Bloomsbury Mansions, Bloomsbury Square, Londres, Angleterre, recevront la recette gratis.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 10, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Épicerie Centrale de Saumur, des bonbonnes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,

rue Jacob, 56, A PARIS.

#### LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. colorie chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Eviter les contrefaçons

#### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

#### LES GIBOULÉES D'AVRIL

« En avril, ne te découvre pas d'un fil. » Ce dicton populaire a fait son temps, comme bien des vieilles rengaines. N'avons-nous pas les Pastilles Géraudel pour réagir contre les variations de température si fréquentes en avril ?

Arborons donc les costumes de printemps, mais munissons-nous de ce précieux étui qui permet à nos bronches et à nos poumons de conserver leur élasticité et leur force naturelle.

On trouve les Pastilles Géraudel à Saumur, chez MM. NORMANNINE, GABLIN, ERNOUL, D'HUY, pharmaciens.

Le ROBOUYVEAU-LAFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII.

— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.

— Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient viraux ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommés, Eostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>o</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>o</sup> de BOUYVEAU-LAFECTEUR.

PLACE DU CHARDONNET

Représentation tous les soirs à 8 h. 1/4

Pour la 1<sup>re</sup> fois dans cette ville

#### GRAND CIRQUE DES SINGES

Sous la direction de M. L. DELAFLOURE

Donnera des représentations à Saumur

Samedi 23 avril, à 8 h. 1/4

PREMIER DÉBUT

La Troupe se compose de 85 artistes à quatre pattes : singes, chiens, chèvres et poneys dressés.

Intermèdes comiques par les Clowns.

Le nec plus ultra de l'équilibre, par M. Rémy PLAYÉ.

La construction est entièrement nouvelle et remarquable par son confort et son élégance.

Les familles sont spécialement invitées à ces représentations qui auront lieu tous les soirs à 8 heures 1/4.

Les jeudis et dimanches, à 3 heures, grande représentation de famille.

Eclairage au gaz. — Excellent orchestre.

Prix des places :  
Stalles, 2 fr. ; premières, 1 fr. 50 ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 50 centimes.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>es</sup> CHAPIN et BOURRON, notaires à Angers.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En la salle de la mairie de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, canton de Chemillé (Maine-et-Loire).

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai 1887, à une heure de relevée,

Par le ministère de M<sup>es</sup> DABURON et BOURRON, notaires à Angers, ledit M<sup>e</sup> DABURON commis à la vacance de l'étude de M<sup>e</sup> CHAPIN, décédé, notaire à Angers,

## LES DOMAINES

CI-APRÈS,

Situés sur la commune de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

	H.	A.	C.
§ 1 <sup>er</sup> . Le domaine de la Penollière, divisé en deux exploitations, contenant ensemble.....	80	96	32
§ 2 <sup>e</sup> . Le domaine des Hayes, contenant.....	28	77	40
§ 3 <sup>e</sup> . Le domaine de Saint-René, contenant.....	28	15	50
§ 4 <sup>e</sup> . Le domaine d's Lantraies, divisé en deux exploitations, contenant ensemble.....	38	67	60
§ 5 <sup>e</sup> . Le Pré-du-Pâtis-Froid, détaché du domaine des Lantraies, contenant.....	1	16	»
§ 6 <sup>e</sup> . Et le domaine des Houx, divisé en deux exploitations, contenant ensemble.....	72	88	70
Total de la contenance.....	250	59	52

Tous ces domaines sont bien cultivés et en excellent rapport.

S'adresser, pour visiter, aux fermiers;

Et, pour tous renseignements, à M. CHUPIN, maire de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, ou à M<sup>e</sup> DABURON, notaire à Angers, dépositaire des titres de propriété, ou à M<sup>e</sup> BOURRON, notaire en la même ville, ledit M<sup>e</sup> DABURON commis à la vacance de l'étude de M<sup>e</sup> CHAPIN, décédé, notaire à Angers. (247)

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## ADJUDICATION

Le dimanche 24 avril, à une heure,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

## D'IMMEUBLES

Situés au Petit-Puy, commune de Saumur,

Comprenant :

Deux maisons et dépendances, avec jardin;  
Un hectare de terre et vigne, en divers clos, et 35 ares de pré, dans la prairie du Thouet, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve GOUBY-MARIET.

Pour détail, voir les affiches.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

## A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou par lots,

UNE

## Belle Propriété

DE RAPPORT & D'AGRÈMENT

Située à Panvigne, commune de Villebernier,

Comprenant: une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etudes de M<sup>e</sup> G. GOEAO-BRISSONNIÈRE et M<sup>e</sup> ETIENNEZ, avoués à Nantes, de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> VIAUD-GRAND-MARAIS, notaire à Nantes.

## VENTE

PAR LICITATION

Le lundi 16 mai 1887, à une heure,

En l'étude de M<sup>e</sup> LE BARON, de

## QUATRE BELLES FERMES

Sises près Saumur, communes de Vidy, Neuillé, Allonnes et Saint-Lambert-des-Lévées, savoir :

1<sup>o</sup> La Ferme de la

## PETITE - ROCHE

Mise à prix..... 32,000 fr.

2<sup>o</sup> La Ferme du

## TERRE

Mise à prix... 30,000 fr.

3<sup>o</sup> La Ferme des

## PIRONNIÈRES

Mise à prix..... 28,000 fr.

4<sup>o</sup> La Ferme du

## GRAND-HÉRAULL

Mise à prix..... 28,000 fr.

Pour insertion sommaire :

G. Goëau-Brissonnière, avoué.

Pour plus amples renseignements, s'adresser audit avoué et notaires.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE

## GRANDE MAISON

Pour le Commerce

Rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 10.

S'adresser à M. DELAMARE, négociant.

## A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1888,

## BELLE MAISON

Située à Bagneux, rue de la Pierre-Couverte, ancienne cure de Bagneux.

S'adresser à M<sup>me</sup> FONTENEAU, propriétaire à Bagneux, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (187)

## Maison à Louer

Pour la Saint-Jean 1887,

Rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier ; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin. (219)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon ; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier ; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BRAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

## MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

## A LOUER DE SUITE

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abrevoir, n<sup>o</sup> 14.

S'adresser, pour traiter, à M. LOISELLEUR-BELANGER, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (169)

## A VENDRE

## LE MATERIEL

DE LA

## BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Voiture, cheval et harnais en très bon état.

S'adresser, à Saumur, chez M. HUREL-BIDAULT, négociant. (266)

## DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

22, rue Fardeau, Saumur.

## A VENDRE

Au comptant,

Faits à retourner dans le mois,

VIN DE CORINTHE, blanc. 50 fr.  
VIN ROUGE COUPE..... 65 fr.

NOTA. — Les vins blancs pèsent de 7 à 8° et les vins rouges de 9 à 10°. Les maîtres d'hôtels, cafetiers et débitants paient à 60 jours. (262)

## A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

## Un Magasin de Lingerie

Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

## VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrit comme Célestins. Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire : PARIS, 8, boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

## Obligations Panama

6 0/0 NOUVELLES

5<sup>e</sup> versement et Echange des Titres provisoires contre des Titres définitifs.

L'Agence du CRÉDIT LYONNAIS, 10, rue Chaussée-Saint-Pierre, à Angers, est chargée de recevoir, dès maintenant, le 5<sup>e</sup> versement à raison de 46 fr. 48, avec bonification des intérêts à 6 0/0 jusqu'au 10 mai.

Elle est également chargée de faire échanger, dès maintenant, les titres provisoires contre des titres définitifs, avec conformité de numéros.

Ces opérations sont entièrement gratuites. (285)

## MAGASINS DE LA GLANEUSE

Rue Saint-Jean, n<sup>os</sup> 51 et 53

MODES

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

Conditions avantageuses.

## UN LIVRE UTILE

La Librairie H. LECLERC, de Château-Gontier (Mayenne), vient de faire paraître un excellent ouvrage que nous voudrions voir entre les mains de tous les cultivateurs, car il en-

seigne, par la démonstration la plus simple, sous forme de conférences, cette science si importante et si ignorée de la CHIMIE AGRICOLE. Combien de sujets qui paraissent obscurs à nos fermiers leur deviendraient familiers; combien d'erreurs dans l'application des engrais à la culture seraient évitées, s'ils possédaient les simples notions de Chimie agricole que leur enseigne le petit livre que nous leur recommandons aujourd'hui. En voici le titre :

## SIMPLES NOTIONS

## DE CHIMIE AGRICOLE

CONFÉRENCES

Suivies d'une instruction pratique pour l'achat des Engrais chimiques, et d'un Tableau de la composition moyenne de différentes Matières intéressant les Cultivateurs,

PAR P. ROGER

Membre de la Société des Agriculteurs de la Sarthe

110 pages de texte et de tableaux

PRIX : 50 centimes; par Poste, 60 centimes. Pour recevoir cet ouvrage, envoyer 60 centimes en timbres-poste à M. Henri Leclerc, membre de la Société des Agriculteurs de France, imprimeur à Château-Gontier (Mayenne).

Saumur, Imp. P. GODET.

## FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

## SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

## H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

## SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

## SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureau, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, queridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

### 68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

# CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

## Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AVRIL 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.
3 % amortissable.....	81 30	80 90	Est	803 75	802 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien.....	522 75	522
3 % (nouveau).....	84 65	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1265	1275	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est.....	386	386 50
4 1/2 % (nouveau).....	104 20	104 10	Midi.....	1160	1162 50	— 1865, 4 %.....			Midi.....	392 50	389
Obligations du Trésor.....	169 97	169 80	Nord.....	1520	1515	— 1869, 3 %.....			Nord.....	404	402
Banque de France.....	512	510	Orléans.....	1308 75	1305	— 1871, 3 %.....			Orléans.....	392	391 50
Société Générale.....	4140	4130	Ouest.....	865	865	— 1875, 4 %.....			Ouest.....	391	393
Comptoir d'escompte.....	457 50	457 50	Compagnie parisienne du Gaz.....	1381	1377 50	— 1876, 4 %.....			Paris-Lyon-Méditerranée.....	385 75	385 75
Crédit Lyonnais.....	4010	4002 50	Canal de Suez.....	2045	2030	Bons de liquid. Ville de Paris.....			Paris-Bourbonnais.....	390	389
Crédit Foncier, act. 400 fr.....	1377 50	1375	C. gén. Transatlantique.....	518 75	517 50	Obligat. communales 1879.....			Canal de Suez.....	581	583
Crédit mobilier.....	285	280	Russe 5 0/0 1870.....	98	98 75	Obligat. foncières 1879 3 %.....					
						Obligat. foncières 1 83 3 %.....					

Fu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,